

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2021

Date de la convocation : 22 Janvier 2021 Date d'affichage compte rendu : 02 Février 2021	Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de votants : 19 Nombre de procurations : 0
<i>L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit janvier, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le vingt-deux janvier, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, salle polyvalente, sous la présidence de Mr CANTEAU Alain, Maire de la Commune.</i>	Présents : Alain CANTEAU, Pascal AMICEL, Béatrice BARBOT, Fabrice BRAULT, Nelly ROUAUD, Hervé SABOURIN, Jean-Claude COULON, Emmanuel FAZILLEAU, Claude GIRARD, Stéphanie BOUROLLEAU, Julia POUGNARD, Teddy VRIGNAUD, Anne-Sophie VALLET, Peggy BERNARD, Anita CERCLET, Emilie YONNET-THORIN, Michel BENOIST, Irène VIGNAUD, Pascal GOGUET
Secrétaire de séance : Michel BENOIST	Absent et excusés : néant

La séance est ouverte à 20 h 45, M. Michel BENOIST est désigné secrétaire de séance.

- ADOPTION PROCES VERBAL REUNION DU 15/12/2020

Le Procès-verbal de la réunion du 15/12/2020 est adopté à l'unanimité

- AUTORISATION DE MANDATEMENT ET LIQUIDATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021.

Sur proposition de Mme Beatrice BARBOT, adjointe aux finances, le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à régler les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent comme indiqué ci-dessous étant entendu que les crédits seront repris au BP 2021.

N° OPERATION - LIBELLE	BUDGET 2020	1/4 DES CREDITS 2021	REPARTITION			
			CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	MONTANT
208 - REPARATION AMENAGEMENTS BATIMENTS COMMUNAUX	128 000,00	32 000,00	21	21568	Autres matériel et outillage incendie	1 000,00
				2126	Autres agencements et aménagements de terrains	4 000,00
			2135	installations générales, agencements aménagements des constructions	10 000,00	
			23	2313	constructions	17 000,00
214- TRAVAUX DE VOIRIE	45 000,00	11 250,00	21	2152	installations de voirie	11 250,00
225- ACHAT ET REPARATION DE MATERIEL	34 100,00	8 525,00	21	2158	Autres installations, matériel, outillage technique	3 525,00
				2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00
TOTAUX	207 100,00	51 775,00				51 775,00

- PROJET IMPLANTATION COMMERCE – PROPOSITION CONVENTIONNEMENT CAUE79

Suite à une réunion qui a eue lieu le 07/01/2021 avec les services du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) la CAN et la Mairie afin d'avancer sur le dossier d'implantation des commerces en centre bourg, afin de retenir un Maitre d'œuvre, le CAUE propose un accompagnement pour la réalisation du cahier des charges, du dossier de consultation et du choix du Maitre d'œuvre.

Sur proposition de M. Alain CANTEAU, Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE :

- D'ADHERER au CAUE79 pour un coût de 200 €
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention d'accompagnement proposée par le CAUE moyennant un coût de 750 € pour la mission d'accompagnement.

- AVENANT CONVENTION CDC MELLOIS EN POITOU POUR LA PRESTATION BALAYAGE

Compte tenu que la Préfecture n'a pas signé à ce jour l'arrêté de transformation du SIVU de PRAHECQ en SIVOM de PRAHECQ, la compétence balayage continue d'être exercée sur notre territoire par la Communauté de Communes Mellois en Poitou, le Conseil Municipal AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention pour la période du 01 Janvier au 30 juin 2021.

- TARIFS 2021 – LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Sur proposition de la Commission Animation représentée par Pascal AMICEL, Adjoint, le Conseil Municipal à la majorité (18 pour 1 abstention) **ACCEPTÉ** :

- o Une baisse de 40 € du tarif de la salle polyvalente pour les particuliers
- o La gratuité totale des locations de salles pour les associations forsitaines
- o La mise en place d'un tarif pour les associations non forsitaines et les entreprises pour la location des salles multifonctions

FIXE les nouveaux tarifs applicables à compter du 01 FEVRIER 2021 comme indiqués ci-dessous :

Bâtiment	Prestation	Tarif 2021	
		Du 16 avril au 14 octobre	Du 15 octobre au 15 avril
PARTICULIERS FORSITAINS			
Salle polyvalente	1 journée	120 €	160 €
	2 jours consécutifs	170 €	250 €
	½ journée supplémentaire à partir de 17 h 00	25 €	45 €
	Salle Annexe (Uniquement en dortoir)	25 €	25 €
Parc du Champ de Foire	Mise à disposition de 10 tables et 20 bancs, la fourniture d'électricité et l'accès à un point d'eau.		50 €
Préau de l'école primaire	Mise à disposition de 10 tables et 20 bancs, la fourniture d'électricité et l'accès à un bloc sanitaire.		50 €
ASSOCIATIONS FORSITAINES			
Salle polyvalente	Manifestations		GRATUIT
Salles associatives et multifonctions	Réunions, AG, Activités		GRATUIT
Cuisine d'été	Manifestations		GRATUIT
ASSOCIATIONS NON FORSITAINES			
La coursive	½ journée		30 €
	1 journée		50 €
L'intermède	½ journée		20 €
	1 journée		25 €
L'extracta	½ journée		15 €
	1 journée		20 €
ENTREPRISES			
La coursive	½ journée		60 €
	1 journée		100 €
L'intermède	½ journée		40 €
	1 journée		50 €
L'extracta	½ journée		30 €
	1 journée		40 €

Les règlements intérieurs des différentes salles louées seront revus par la Commission « Animation » avant validation lors d'une prochaine réunion de Conseil Municipal

- PROPOSITION MOTION RELATIVE A LA CREATION DE 16 RESERVES DITES DE SUBSTITUTION SUR LE BASSIN DE LA SEVRE NIORTAISE ET DU MARAIS POITEVIN

Sur proposition de Monsieur le Maire le Conseil Municipal à l'unanimité vote la motion ci-dessous concernant la création de 16 réserves dites de substitution sur le bassin de la sèvre niortaise et du marais poitevin

« Si le projet de construction de 16 réserves de substitution sur le bassin de la Sèvre Niortaise ne prévoit pas d'installation sur le territoire de la commune, sa mise en œuvre, en l'état, aura d'importants impacts sociaux, économiques et environnementaux que nous devons prendre en compte.

Son financement public, principalement par les contributions des usagers des services d'adduction d'eau potable pose question tant les besoins en matière de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'investissements en matière d'assainissement demeurent importants.

Si ce projet de stockage de l'eau souhaite répondre aux deux préoccupations que la pénurie d'eau et les difficultés du monde agricole, il ne répond pas à la question : « comment produire demain pour assurer un rendement suffisant, un revenu correct pour les agriculteurs et le respect du milieu ? »

En effet le contrat de territoire qui porte ce projet met la quasi-totalité de son budget pour les réserves et une toute petite partie pour développer des solutions alternatives et durables : favoriser une transition agro-écologique, utiliser des espèces et des variétés tolérantes à la sécheresse, restaurer les milieux humides et leur rôle régulateur de l'eau, planter des haies pour la recharge des nappes etc...
Par ailleurs, ce projet de réserves de substitution :

- Ne respecte pas le principe d'équité sociale en ce qu'il favorise les irrigants au détriment des non irrigants car il réserve l'accès à la ressource à une minorité d'exploitations agricoles pouvant irriguer en permanence plutôt que de permettre un accès plus large selon les besoins et les périodes de l'année.
- favorise une minorité d'agriculteurs au détriment des citoyens en utilisant de l'argent public sans contrepartie pour la société (pas d'engagement sur une meilleure qualité de l'eau ou de la production agricole)
- N'est pas crédible du point de vue économique car comment penser en effet qu'endetter encore plus les agriculteurs leur permettra de mieux s'en sortir ?
- Au plan écologique les réserves auront un impact négatif sur la qualité de l'eau potable et son approvisionnement comme relevé par l'Autorité Régionale de Santé qui a donné un avis défavorable au projet. Il y aura aussi un impact négatif sur la reproduction des poissons en hiver qui ont besoin d'un débit important des cours d'eau ou sur l'habitat des espèces protégées d'oiseaux de plaines par l'emprise au sol des réserves, mais également par le changement d'assolement induit par l'eau sécurisée.

Considérant que les critères sociaux, économiques, écologiques relatifs à ce projet sont insuffisants le conseil municipal à l'unanimité décide :

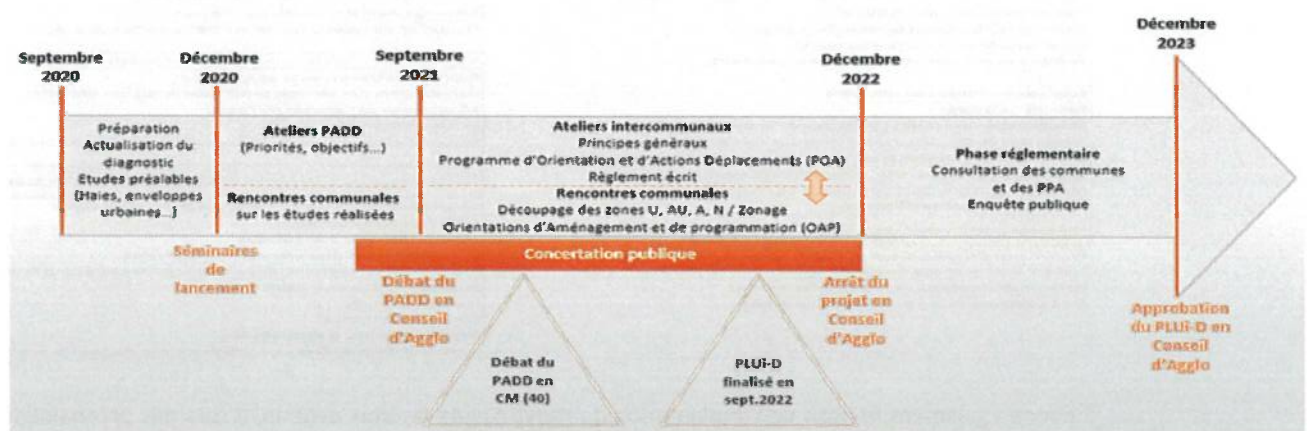
- ⇒ D'émettre des fortes réserves sur le projet actuel
- ⇒ D'inviter l'ensemble des acteurs concernés à co-construire un projet de territoire vertueux, responsable, et acceptable par tous »

- INFORMATIONS DIVERSES

o URBANISME – CADUCITE DU POS – RETRO PLANNING PLUI D

M. Fabrice BRAULT, Adjoint indique que faute d'adoption au 31/12/2020 du PLUID (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Déplacements/mobilités) notre POS (Plan d'Occupation des Sols) est devenu caduc au 01/01/2021 et que dans l'attente de l'approbation du PLUI D ce sera le RNU (Règlement National d'Urbanisme) qui s'appliquera sur la Commune pour toutes questions d'urbanisme.

Le rétro planning proposé pour l'élaboration du PLUI D serait le suivant :



○ **ORGANISATION DES ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT) SUR LE TERRITOIRE PLAINE DE COURANCE**

Mme Peggy BERNARD, informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la mutualisation des ALSH gérés par SCPC, a compter des vacances d’avril 2021, la répartition sera comme suit :

Site de ST SYMPHORIEN :
ST SYMPHORIEN – FORS

Site de BEAUVOIR /NIORT :
BEAUVOIR/NIORT-PLAINE
D’ARGENSON – MARIGNY –
LA FOYE MONJAULT –
GRANZAY-GRIPT

Site de PRAHECQ :
PRAHECQ – ST MARTIN DE
BERNEGOUE – JUSCORPS –
ST ROMANS DES CHAMPS
– BRULAIN

○ **RETOUR SUR RENCONTRE Mme BARETAUD, SECRETAIRE GENERALE DE LA PREFECTURE**

M. Alain CANTEAU, Maire indique que Mme BARETAUD, sous-préfète de la circonscription de NIORT a été reçue à la Mairie le 15 janvier dernier en compagnie des adjoints. La rencontre a permis de présenter les différents projets de la Commune, d’aborder la problématique de la caducité du POS, de la remise en cause par les services de la Préfecture concernant la limitation des produits phytopharmaceutiques à proximité des écoles moyennant une indemnisation de l’exploitant agricole.

○ **RENTREE SCOLAIRE 2021-2022 : RENCONTRE AVEC IEN**

Mme Nelly ROUAUD, Adjointe en charge des Affaires Scolaires fait le point de la rencontre le 19/01 avec Mme BARZOTTI, Inspectrice de la circonscription qui nous annonce une fermeture de classe à la rentrée prochaine en fonction des effectifs prévisionnels qui ne seraient que de 152 élèves, affaire à suivre en fonction de l’évolution des effectifs.

○ **INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX REALISES ET LES TRAVAUX A VENIR**

M. Fabrice BRAULT, Adjoint pour information donne le bilan des travaux réalisés et de ceux à venir

TRAVAUX REALISES Dans le cadre du plan de relance	TRAVAUX PROGRAMMES
Stores de l’école maternelle, restaurant scolaire et salles associatives Toiture de la salle informatique Stores enrouleurs sous le préau de la forge Travaux route de la prairie (en cours) Trottoirs du lotissement du Nonbreuil (en cours)	Installation du terrain multisports (city stade) Aménagement des abords parc de jeux Plantation de haies (programme Trame Verte et Bleue)
Emplacement allées du cimetière Façades de la forge Réhabilitation des mares (programme Trame verte et bleue) Cinquième et dernière tranche mise aux normes éclairage public Effacement des réseaux électriques et téléphoniques chemin du Moulin Sécurisation du réseau BTA , effacement réseaux électriques et téléphoniques première tranche rue de l’Infirmierie Débrèvement et reprise de chemins	TRAVAUX A VENIR Reprise des travaux salle de spectacle Déplacement des services techniques zones des Groiettes Sécurisation des entrées de l’agglo Mur du presbytère Sécurisation du groupe maternelle et réfection du sol des classes
TRAVAUX REALISES EN REGIE	TRAVAUX A VENIR EN REGIE
Sanitaire du groupe scolaire primaire Toilette PMR et vestiaires stade Isolation des combles de la salle informatique Aménagement de la voirie entrée skate parc	Sécurisation route des Écoles et rue du Plan De La Cour Signalisation horizontale Travaux intérieur bibliothèque Changement des garde fous aux Sanguinieres Reprise des écoulements des eaux pluviales route de St Symphorien et Route de Prahec Éclairage central du boulodrome. Curage de fossés Reprise de chemins Réaménagement d’espaces verts Remplacement du filet pare ballon entre le stade et la propriété Moussard

Il donne également le bilan de l’implantation du radar rue de la croix pellerin, il sera mis prochainement route du chiron. Il fait part de la pose de miroirs rue de la chamerie, rue des jardins de la plaine du lac, de la réunion concernant la 2^{ème} tranche de travaux enfouissement des réseaux rue de l’infirmierie et d’une demande d’éclairage public rue du plan de la cour.

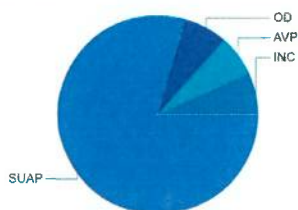
○ **PROGRAMMATION 5^{ème} SAISON CULTURELLE**

M. Pascal AMICEL, adjoint culture communication, indique que la programmation pour la 5^{ème} saison culturelle a été arrêté et que pour la Commune ce sera le 07 Mai 2021 à 19 H 00, Place du champ de foire avec la représentation de la compagnie de voltige aérienne les QUATS'FERS EN L'AIR de SOUVIGNE (79).

○ **SDIS – BILAN DES INTERVENTIONS - ANNEE 2020**

M. Hervé SABOURIN, Conseiller Municipal présente le bilan des interventions 2020 du SDIS

Répartition des interventions par raisons de sortie de janv. 2020 à déc. 2020



Raison de sortie	Nb	%
SUAP	35	79,5%
INC	3	6,8%
AVP	3	6,8%
OD	3	6,8%
TOTAL	44	100,0%

SUAP : secours urgence à personne
 INC : incendie
 AVP : accident vie privée
 OD : opérations diverses

Synthèse de l'activité opérationnelle

	janv. 2020 à déc. 2020	janv. 2019 à déc. 2019	Evolution	Evolution %
Volume d'activité				
Nombre d'interventions	44	54	-10	-18,5%
Nombre de sorties d'engins	55	66	-11	-16,7%
Charge opérationnelle (heures x hommes)	174	261	-87	-33,4%
Nombre de victimes (hors SP)	37	43	-6	-14,0%
Durées et délais				
Délai moyen d'arrivée des secours (appel => 1er SLL)	19m13s	20m59s	-01m45s	-8,4%
Durée moyenne des interventions	1h14m11s	1h24m39s	-10m27s	-12,4%
Durée moyenne des interventions SUAP	1h14m03s	1h15m36s	-01m33s	-2,0%

Répartition des victimes (hors SP)

DCD	UA	UR	IMPLIQUE	NR	TOTAL	DCD : Décédé
1	4	27	4	1	37	UA : Urgence absolue
						UR : Urgence relative
						NR : Non renseigné

○ **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Mme Anne Sophie VALLET, conseillère municipale indique que la première réunion du conseil municipal des jeunes s'est tenue ce soir, elle indique que le CMJ sera invité à réfléchir sur l'aménagement des abords de la plaine de jeu (skate parc, city-stade) une réunion sera programmée le 27/02/2021.

○ **CONSEIL DES SAGES**

M. Pascal AMICEL indique que les membres du Conseil des Sages souhaiteraient se réunir en présentiel, mais compte tenu des conditions sanitaires une réunion en distanciel est en train de se mettre en place

QUESTIONS DIVERSES :

Mme Emilie YONNET-THORIN indique qu'une visite dans les communaux est programmée courant mars si les conditions sanitaires le permettent pour observer la nidification des grenouilles et batraciens présents sur site.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 H 00.

Fait à FORS, le 02 Février 2020

Le Maire,
 Alain CANTEAU,

